

Vīķe-Freiberga, Vaira (Lettonie)

Note verbale

[Original : anglais]

Le Ministère des affaires étrangères de la République de Lettonie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la République de Lettonie a décidé de présenter la candidature de Mme Vaira Vīķe-Freiberga à la réélection (mandat 2013-2015) des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes lors des élections qui doivent avoir lieu à la onzième session de l'Assemblée des États Parties, qui se tiendra à La Haye du 14 au 22 novembre 2012.

Mme Vaira Vīķe-Freiberga a été élue membre du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale de la CPI en 2009. Le Gouvernement de la République de Lettonie accorde une grande importance à l'engagement et aux compétences de Mme Vaira Vīķe-Freiberga dans le travail du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale de la CPI. Sa longue expérience professionnelle lui permet d'être hautement qualifiée pour répondre à toutes les conditions énoncées au paragraphe 1 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7. Elle jouit d'une haute considération morale, est connue pour son impartialité et son intégrité, et a une compétence reconnue dans les matières dont s'occupe le Fonds d'affectation spéciale. Le Gouvernement de la République de Lettonie tient à souligner que la vaste expérience de Mme Vaira Vīķe-Freiberga constituerait une contribution précieuse à l'œuvre du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale, le travail du Fonds en vue de faire respecter l'état de droit et son engagement visant à mettre un terme à l'impunité étant de plus en plus importants et nécessaires.

Un Curriculum Vitae détaillé du professeur Vaira Vīķe-Freiberga est joint à la présente note.

[...]
